

## LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### I – L'importance de l'utilisation des techniques d'expression orale

- développement de l'expression, de la performance, de la confiance en soi
- nécessité d'intégrer les enjeux des codes et de l'apparence dans la vie politique

#### II – La préparation de la prise de parole

- détermination des objectifs
- analyse objective du contexte d'intervention
- construction et hiérarchisation des arguments pour rendre ses propos convaincants
- mise en valeur de ses intentions
- choix des propos introductifs et conclusifs pour capter l'attention de son auditoire et marquer les esprits

#### III – La maîtrise de la communication

- savoir asseoir sa présence
- les techniques de valorisation de son discours (intonation, modulation, articulation)
- les messages non verbaux (attitude, gestuelle, regard)
- savoir jouer avec les silences

#### IV – La gestion des situations imprévisibles

- repérer les pièges des questions
- canaliser et maîtriser les échanges
- rester maître de ses émotions

#### V – Mises en situations concrètes

### OBJECTIFS

- Savoir utiliser les techniques d'expression orale pour être écouté et compris
- Savoir choisir la meilleure stratégie pour convaincre
- Savoir maîtriser son trac
- Savoir gérer les interruptions et les perturbations sans se laisser déstabiliser

### PRÉSENTATION DU FORMATEUR

Monsieur Fabien PÉREZ est avocat au Barreau de Marseille. Il est titulaire d'une Maîtrise en Droit, Carrière Judiciaire, et du Certificat d'aptitude à exercer la profession d'avocat obtenu en 2000 à l'École des avocats du Sud-Est.

En 2004, il est devenu associé fondateur de la SELARL PEZET-PÉREZ, Marseille, chargé du Pôle Droit pénal, Procédure Pénale et Droit pénal des affaires. Depuis 2018, il est associé fondateur de la SELAS PHILAE, Cabinet d'Avocats associés inter-barreaux Marseille-Aix-en-Provence-Pertuis.

De 2008 à 2020, Monsieur Fabien PÉREZ a été conseiller municipal de la commune de Pertuis. Il dispose donc d'une grande expertise dans le domaine de l'élaboration des politiques municipales, du rôle des élus et de l'opposition, de leurs droits et devoirs, ainsi que des stratégies politiques et communicationnelles.

